



ADHÉSION 2023

Madame, Monsieur, Cher(e)s adhérent(e)s,

L'Assemblée Générale de l'AEDZRP s'est tenue le vendredi 17 février.

Notre association est maintenant reconnue « association environnementale d'**INTÉRÊT GÉNÉRAL** » ce qui permet à nos adhérent(e)s de bénéficier d'une **déduction fiscale de 66 %** pour tout don effectué **au-delà du montant de la cotisation maintenue à 10 €.**

Exemple :

- je verse 10 € de cotisation + 15 € de don

- je peux déduire 10 € de mes impôts, mon adhésion me revient à **15 € au lieu de 25 €**

Pour adhérer ou ré-adhérer :

il vous suffit de déposer ou d'adresser le bulletin ci-dessous et le montant de votre adhésion à :

**AEDZRP, Maison des Associations, boîte aux lettres N° 24, Rue des Métairies
44480 – DONGES ou à remettre à un membre de l'association.**

Nous vous rappelons que nos réunions mensuelles qui se tiennent le premier lundi de chaque mois à la Maison des Associations sont ouvertes à tou(te)s les adhérent(e)s.

✂.....

Nom : Prénom

adresse :

adresse mail :

Je cotise + je fais un don de =

(Chèque à l'ordre de l'AEDZRP ou espèces)

Je demande un reçu fiscal pour mon don de soutien